



PSA Aulnay : déjà 750 salariés assurés d'un reclassement

Alors que le rapport Sartorius sur la situation de PSA doit être rendu public ce matin, Denis Martin, le directeur de PSA chargé de la réindustrialisation du site d'Aulnay (Seine-Saint-Denis), qui doit fermer ses portes en 2014, fait le point sur le reclassement des salariés.

Propos recueillis par Guillaume Zambaux | Publié le 10.09.2012, 22h06 | Mise à jour : 11.09.2012, 08h46



AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis). Déjà 750 salariés du site d'Aulnay-sous-Bois seraient assurés d'un reclassement hors du groupe PSA. | (LP/OLIVIER CORSAN.)



LE Parisien. Sur les 3000 salariés d'Aulnay, vous avez annoncé que la moitié de l'effectif serait reclassée en interne. L'autre moitié dans le bassin d'emploi autour de l'usine. Où en êtes-vous?

DENIS MARTIN. En interne, 1500 mobilités seront organisées, notamment à Poissy, mais des opportunités peuvent aussi se présenter sur d'autres sites. En externe, nous nous sommes engagés à proposer 1500 postes sur le bassin d'emploi d'Aulnay-sous-Bois. Nous avons déjà 750 emplois certains qui seront proposés. Nous sommes à mi-chemin et nous devons aller plus loin.

Comment ?

Les emplois mis en place dans le cadre de la revitalisation d'Aulnay-sous-Bois seront en adéquation avec les compétences des salariés de l'usine. La continuité industrielle du site va privilégier le transport, les services à l'industrie et les éco-industries. Avec le département, la mairie et les élus, nous devons travailler en équipe pour bâtir un schéma d'aménagement. Il est entendu qu'il n'y aura pas d'opération immobilière. PSA ne cédera ses terrains que pour des activités industrielles.

Où en sont les négociations avec les partenaires sociaux ?

Nous sommes dans une procédure de consultation. Nous attendons les conclusions du rapport Secafi en octobre pour avancer davantage et entrer dans le détail. Il est normal que cela prenne du temps. Cependant, il ne faut pas en prendre trop car les salariés attendent. D'ailleurs, certains sont déjà venus nous voir.

LeParisien.fr

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012